

# Une grainothèque a germé à Assesse

La bouquinerie de la Maison rurale, siège de notre Mouvement, à Assesse, vient de se doter d'une boîte à échange de semences. Comment ça marche ? Pourquoi c'est important ? Et si vous en fabriquez une aussi ?



Joëlle Stuerbaut

Une grainothèque, mot formé sur le modèle de « bibliothèque », est un lieu où il est possible de déposer et de prendre librement, et en continu, des graines de fleurs, de fruits et de légumes. Basée sur le troc, elle se remplit et se vide selon les semences qu'y déposent ou prennent les utilisateurs. Pour que le système fonctionne et que la grainothèque ne reste pas désespérément vide, il est demandé à ceux qui prennent des graines d'en rapporter : soit les mêmes après les avoir reproduites dans leur jardin, soit d'autres variétés de légumes, fruits ou fleurs. Cette notion d'échange (et non pas de gratuité) est nécessaire au bon fonctionnement et à la pérennisation de l'outil « grainothèque ».

La bouquinerie de la Maison rurale vient de se doter de ce nouveau service, basé sur le principe de confiance réciproque. Tous les types de graines peuvent être partagés : fleurs, fruits et légumes, plantes aromatiques, arbres et arbustes... Seules contraintes : les graines doivent être bien sèches et ne pas contenir de semences hybrides F1.<sup>(1)</sup>

Pourquoi y avoir installé cette boîte en libre accès ? Pour la richesse de l'échange dans un monde où tout s'achète, pour la liberté de partager et de reproduire ses propres semences (ce dont les grands semenciers essaient de nous empêcher), pour découvrir de nouvelles variétés et pour promouvoir celles qui sont les mieux adaptées à notre territoire, à nos sols.

## Le concept essaime

Sauver la planète en plantant des graines, cette idée ne séduit pas que les Femmes en milieu rural. En France et en Belgique, les projets poussent comme des champignons. Le partage de graines s'est presque mué en art de vivre et la démarche a même sa journée internationale, le dernier samedi du mois de janvier. Via internet ou au cours de petits ou de grands événements, de nombreux passionnés de jardinage se rencontrent pour échanger leurs petites trouvailles.

De nombreuses bibliothèques communales de la province de Luxembourg et de Liège, notamment, se sont laissées convaincre en créant le projet « Graines de Bib ». Le site « Graines de Troc », qui depuis sa création a aidé à l'installation de 110 grainothèques à travers la France, reçoit encore des demandes chaque jour. Cela semblait au départ « un tantinet utopiste » ou « un brin fantaisiste ». Aujourd'hui, on voit que la croissance des lieux d'échange n'est pas près de s'essouffler.

C'est une bonne nouvelle pour la préservation de la biodiversité. Selon la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), en un millénaire, les trois quarts des espèces de plantes ont disparu. Un patrimoine inestimable est détruit par une industrie qui impose un nombre toujours plus restreint de variétés. On se retrouve avec des semences standardisées qui ont souvent été modifiées génétiquement pour rentrer dans les cases du marché.

## Le procès des semences libres

Les semences sont un véritable patrimoine vivant qui nous est transmis depuis des générations. Il est aujourd'hui revendiqué en tant que propriété privée par les grands noms de l'industrie semencière. Des actions en justice se multiplient parce que les grandes entreprises de vente de graines pourraient y perdre gros.

En 2002, la société Graines Baumaux, un géant du marché, a attaqué en justice l'association Kokopelli. Depuis trente ans, cette association se consacre à la protection de la biodiversité alimentaire et médicinale, à la production de semences et de plants issus de l'agroécologie, et au soutien des communautés paysannes n'ayant plus accès aux semences fertiles. Graines Baumaux lui réclamait 50.000€ de dommages et intérêts, l'accusant de concurrence déloyale. La justice a finalement donné raison à Kokopelli.

N'hésitez pas à fabriquer votre propre grainothèque (une simple boîte en carton suffit). Inspirez-vous du modèle proposé à la page 31 et semez des graines de

résistance... aux quatre vents. Notre projet ne demande qu'à être reproduit sur le comptoir d'une épicerie, d'un artisan, au sein d'un groupement d'achat, au rayon jardinage d'une bibliothèque, à une bourse aux plantes, à une foire aux livres ou autre, pourquoi pas ?

■ Joëlle Stuerbaut

Plus d'infos : [www.grainesdetroc.fr](http://www.grainesdetroc.fr), [www.wallonia.be](http://www.wallonia.be)

<sup>(1)</sup> Un hybride est issu du croisement de deux variétés différentes d'une même espèce. Des semences hybride F1 donnent des végétaux plus résistants, mieux calibrés, mais si on « resème » des semences F1, elles vont donner des plantes aux caractéristiques variables dont au moins 25 % non conformes aux attentes du jardinier.

## Des outils pour se lancer !

Une grainothèque nécessite d'être installée dans des conditions favorables à son appropriation par le public et à sa pérennisation. Les étapes de mobilisation, d'information et d'animation du troc sont nécessaires à son bon fonctionnement. Les critères déterminants pour la réussite du projet sont l'accessibilité, la lisibilité du système de troc et l'apport d'informations concernant les semences et leur utilisation.

Si vous souhaitez en fabriquer une et l'installer près de chez vous, rendez-vous à la p. 31 ! Vous pouvez découper ou photocopier les instructions ci-dessous, à coller sur votre grainothèque.

Les animatrices de la région ACRF-Femmes en milieu rural Ardenne-Condruz-Famenne se tiennent à votre disposition, si vous avez besoin d'un coup de pouce : Joëlle Stuerbaut [joellestuerbaut@acrf.be](mailto:joellestuerbaut@acrf.be) ou 0491/15 32 47, Céline Grandjean 0491/90 58 67 ou [celinegrandjean@acrf.be](mailto:celinegrandjean@acrf.be)

## Grainothèque, mode d'emploi

### Quelles graines peuvent être partagées ?

Toutes les graines peuvent être partagées : légumes, fruits, fleurs... Ne souhaitons-nous pas la plus grande biodiversité possible dans nos jardins ? Les variétés anciennes et les variétés traditionnelles de nos terroirs sont les plus en péril. Ensemble, nous pouvons préserver et faire vivre ce patrimoine en proie à l'homogénéisation et à l'agriculture monoculturelle intensive. Il est bon de savoir que la plupart de nos légumes, même en bio, même au marché, ainsi que les fleurs des fleuristes sont la plupart du temps des hybrides F1 dont les graines donnent des plantes qui dégénèrent ! Or des semences standardisées réclament des conditions standardisées, à grand renfort d'engrais et pesticides, et ne sont pas adaptées aux différents territoires. Dans le doute, mieux vaut s'abstenir.

### Comment récolter ses graines ?

C'est très simple, mais il est important de ne pas faire n'importe quoi, pour qu'elles soient mures au moment de la récolte et pour éviter les croisements indésirables. On trouve facilement ces informations sur

internet ou, mieux encore, auprès de personnes qui possèdent ce savoir-faire :

- très facile : tomate, salade, haricot et la plupart des fleurs annuelles ;
- avec une technique simple : la grande famille des courges ;
- plus compliqué : choux, bisannuelles comme la plupart des légumes racines (carottes, betteraves, etc.)

### Et après ?

Il faut bien faire sécher les graines avant de les ensacher, noter la variété, le lieu et la date de la récolte et, si possible, quelques conseils pratiques (période de semis, ensoleillement, etc.). Glissez les graines, reproductibles et issues de votre jardin, dans une enveloppe ou un petit sachet. Vous choisissez d'autres graines disponibles à ce moment-là dans la grainothèque.

De retour chez vous, il ne reste plus qu'à semer, regarder pousser, récolter... Puis échanger à nouveau !

Plus d'infos : [www.grainesdetroc.fr](http://www.grainesdetroc.fr), [www.wallonia.be](http://www.wallonia.be)